



Direction générale territoires

Délégation Châteaubriant
Service aménagement

Référence :
CNB 26-027 cyanobactéries
Affaire suivie par :
Nicolas PROU
Karine LEPLAN
Tél. 02 40 79 47 56

Nozay, le 07 JUL. 2026

CANAL DE NANTES À BREST

AVIS AUX USAGERS

ORIGINE : Conseil départemental de Loire-Atlantique
Service aménagement – Délégation Châteaubriant

EMPLACEMENT : Canal de Nantes à Brest

FAIT À SIGNALER : Présence de cyanobactéries

DATES : permanent

A l'occasion des épisodes de fortes chaleurs, des développements importants de cyanobactéries peuvent apparaître sur les plans d'eau du Domaine Public Fluvial et notamment sur le canal de Nantes de Brest, formant souvent une pellicule de coloration verte à la surface de l'eau.

Les cyanobactéries peuvent contenir des toxines dangereuses pour la santé humaine et animale.

Pour rappel, conformément au Règlement Particulier de Police de la Navigation Intérieure, la baignade est interdite sur le canal de Nantes de Brest.

Pour le Président du conseil départemental
Le chef du service aménagement



Stéphane LECONTE

Nota : Pour plus d'information sur les cyanobactéries, consultez le lien ci-dessous :

<https://www.anses.fr/fr/content/les-cyanobacteries-en-questions>

Il est également recommandé de respecter les consignes de l'ARS ci-jointe lors de vos activités au contact de l'eau.

Adresse postale :
Délégation Châteaubriant
10 Bât. B rue d'Ancenis - CS 20129
44144 CHATEAUBRIANT CEDEX
Tél. 02 44 44 11 00
delegation-chateaubriant@loire-
atlantique.fr
www.loire-atlantique.fr

CYANOBACTERIES BENTHIQUES EN LOIRE : SOYEZ VIGILANTS

Des microorganismes, appelés cyanobactéries benthiques, colonisent parfois le fond des rivières, l'été voire en début d'automne. Elles se développent lorsque les eaux sont transparentes et peu profondes. Elles forment à la surface des cailloux des plaques (biofilms) de couleur vert / brun foncée ou noir, qui peuvent se détacher et s'accumuler sur les bords (flocs, amas d'algues). Elles peuvent être à l'origine d'intoxications mortelles pour les chiens.

Pour éviter les risques, il est important de connaître les précautions de bon sens à mettre en œuvre, simples et dont chacun a la responsabilité. Reconnaître les symptômes d'une intoxication permet également d'adapter votre comportement.

QUELLES PRECAUTIONS PRENDRE VIS-A-VIS DES CYANOBACTERIES ?

Attention aux enfants !



- Ne pas se baigner en dehors des sites autorisés et surveillés. Il est interdit de se baigner dans la Loire.
- Éviter d'ingérer de l'eau.
- Ne pas jouer avec des bâtons ou galets ayant été immergés ou avec des dépôts d'algues, ne pas les porter à la bouche.
- Prendre une douche après la baignade.
- Ne pas pratiquer d'activités de loisirs (canoë et autres activités nautiques...) dans des zones où des amas d'algues sont accumulés.
- Concernant la consommation de poissons, en cas de développement de cyanobactéries en Loire, il est recommandé d'éviscérer et d'éêter systématiquement les poissons pêchés.

Attention aux animaux domestiques (risque de mortalité canine) !



- Tenir les chiens en laisse
- Ne pas les laisser accéder à la rivière /

Zone de baignade

QUELS SONT LES SYMPTOMES D'UNE INTOXICATION AUX TOXINES DE CYANOBACTERIES ?

Après une baignade



- Irritation de la peau ou des yeux, apparition de boutons...

En cas d'ingestion

- Tremblements, fièvre, douleurs abdominales, douleurs musculaires, nausées, vomissements...

Consulter rapidement un médecin



En cas d'ingestion d'eau de la rivière, d'algues ou de jeu avec des bâtons ou galets souillés

- Tremblements des pattes arrières, perte d'équilibre, état anxieux, nausées, yeux globuleux, bave...

L'emmener rapidement chez un vétérinaire, si possible en ayant récupéré les éventuelles vomissures



Pour plus d'informations :

Agence régionale de santé Pays de la Loire – 02 49 10 40 00



SOS 112